Document généré le 28 avr. 2024 15:42

Meta
Journal des traducteurs
Translators' Journal

META

L'opposition des deux parties du discours adjectif/substantif
Définitions et ajustements terminologiques

Danièle Bécherel

Volume 39, numéro 4, décembre 1994

Hommage à Bernard Quemada : termes et textes

URI : https://id.erudit.org/iderudit/002011ar
DOI : https://doi.org/10.7202/002011ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)
1492-1421 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Bécherel, D. (1994). L'opposition des deux parties du discours adjectif/substantif : définitions et ajustements terminologiques. *Meta*, *39*(4), 625–635. https://doi.org/10.7202/002011ar

Résumé de l'article

S'il est admis dans notre tradition occidentale que l'adjectif est issu de la catégorie du nom pour en constituer une sous-classe à côté du substantif, son installation en tant que partie du discours autonome n'a pas été évidente. Et la permanence, en dépit de nombreuses mises en question, de l'opposition *substantif / adjectif* , traduisant la distinction aristotélicienne *substance / qualité* , peut s'expliquer par la concordance de différents facteurs : i) correspondance du plan extra-linguistique et du plan sémantique, ii) caractéristiques syntaxiques qui en découlent, l'adjectif étant obligatoirement en relation d'épithète ou d'attribut avec son support substantif. iii) variations morphologiques, très marquées en latin pour l'adjectif qui s'adapte aux trois genres. L'hésitation sur le choix des critères est peut-être responsable des diverses appellations proposées : historiquement le terme d' *épithète* est premier, d'abord uniquement *rhétorique* ou *explicatif* avant de devenir *déterminatif.* Mais, d'un point de vue logique, grâce à sa fonction *predicative* , l'adjectif étant considéré aussi comme le résultat d'une attribution antérieure, acquiert son autonomie et prend la troisième place de l'énoncé. Les catégories intermédiaires comme celle du substantif dérivé d'adjectif (beau / beauté,) viennent compliquer la classification de cette partie du discours fondamentalement ambivalente du fait des deux composantes de sa signification : l'adjectif signifiant principalement la qualité et référant en même temps au substantif qui en est le support.

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

L'OPPOSITION DES DEUX PARTIES DU DISCOURS ADJECTIF / SUBSTANTIF. DÉFINITIONS ET AJUSTEMENTS TERMINOLOGIQUES

DANIÈLE BÉCHEREL
Université de Bretagne Occidentale, Brest, France

Résumé

S'il est admis dans notre tradition occidentale que l'adjectif est issu de la catégorie du nom pour en constituer une sous-classe à côté du substantif, son installation en tant que partie du discours autonome n'a pas été évidente. Et la permanence, en dépit de nombreuses mises en question, de l'opposition ***substantif / adjectif****, traduisant la distinction aristotélicienne* ***substance / qualité****, peut s'expliquer par la concordance de différents facteurs : i) correspondance du plan extra-linguistique et du plan sémantique. ii) caractéristiques syntaxiques qui en découlent, l'adjectif étant obligatoirement en relation d'épithète ou d'attribut avec son support substantif. iii) variations morphologiques, très marquées en latin pour l'adjectif qui s'adapte aux trois genres. L'hésitation sur le choix des critères est peut-être responsable des diverses appellations proposées : historiquement le terme d'****épithète*** *est premier, d'abord uniquement* ***rhétorique*** *ou* ***explicatif*** *avant de devenir* ***déterminatif****. Mais, d'un point de vue logique, grâce à sa fonction* ***prédicative****, l'adjectif étant considéré aussi comme le résultat d'une attribution antérieure, acquiert son autonomie et prend la troisième place de l'énoncé. Les catégories intermédiaires comme celle du substantif dérivé d'adjectif (*beau / beauté*) viennent compliquer la classification de cette partie du discours fondamentalement ambivalente du fait des deux composantes de sa signification : l'adjectif signifiant principalement la qualité et référant en même temps au substantif qui en est le support.*

Abstract

Even if it is accepted that in our western tradition the adjective is derived from the category of the noun to form a sub-class, in addition to the substantive, its institution as an autonomous part of speech has not been without difficulty.

The distinction ***adjective / substantive****, which derives from the Aristotelian opposition* ***substance / accidence****, has been maintained despite having been questioned frequently. This is explained by the concordance of a number of different factors: i) the correspondence of the extralinguistic aspect with the semantic aspect. ii) the syntactic characteristics which result from this, the adjective being necessarilly in an attributive or epithet relationship with its substantive. iii) morphological variations, highly marked in Latin for the adjective, which is modified for three genders. Hesitation over the choice of criteria is responsable for the diversity of labels suggested: historically the term «****épithète****» was first* ***rhetorial*** *or* ***explicative*** *then becoming* ***determinative****. But from a logical point of view the adjective, considered as the result of a previous attribution, takes over the third position in the utterance. Intermediate categories such as the substantive derived from an adjective (*beau / beauté*) complicate the classification of this fundamentally ambivalent category. (*cf. *the two components of meaning).*

Lorsque les hommes commencèrent à remarquer les différentes qualités des objets, ils ne les virent pas toutes seules ; mais ils les aperçurent comme quelque chose dont un objet était revêtu. Les noms qu'ils leur donnèrent durent, par conséquent, emporter quelque idée de ce sujet : tels sont les mots ***grand, vigilant****, etc... Dans la suite / ... / on distingua les qualités de leurs sujets et on fit les substantifs abstraits de* ***grandeur, vigilance****, etc.»* (Condillac 1746[1])

Tout au long de leur histoire, ces deux parties du discours, unies par les disciples d'Aristote, puis plus ou moins séparées, avant de devenir autonomes au XVIIIe siècle, sont restées très proches, en particulier par le biais des catégories intermédiaires de l'adjectif substantivé et du substantif dérivé d'adjectif (*infra* I.D).

S'il est admis dans notre tradition occidentale que l'adjectif est issu de la catégorie du nom, pour en constituer une sous-classe, à côté du substantif, son installation en tant que partie du discours indépendante n'a pas été évidente.

Les hésitations et les mises au point terminologiques successives, constatées au cours du cheminement de la notion par les historiens de la langue — notamment dans la revue consacrée à l'adjectif (*Histoire, Épistémologie, Langage*, t. 14, fasc. 1, 1992, et *Archives et documents*, série n° 6, avril 1992)[2] — soulignent la complexité d'une catégorie fondamentalement ambivalente.

Les problèmes posés sont multiples :

■ Problèmes de classement, si l'on songe qu'Aristote a d'abord considéré l'adjectif, non pas comme un nom, mais plutôt comme un verbe puisqu'il se situait dans une proposition, du côté du *Rhêma*, du prédicat.

En fait, sous le terme adjectif (< *adjectivum*, proprement «ajouté à»), indiquant une position dans l'énoncé, et non une catégorie, ont été regroupés des éléments totalement différents, qu'ils appartiennent à une liste ouverte ou fermée. *Adjectif* a été utilisé, pour parler du verbe, par les grammairiens de Port-Royal (ETRE peut être dit *substantif* quand il signifie l'affirmation, et *adjectif* dans tous les autres emplois), puis pour parler des déterminants par Beauzée (*infra*, II, 3), et même des pronoms, qui accompagnent le nom mais ne le remplacent pas (nos possessifs, par exemple).

■ Problèmes sémantiques dus à la souplesse, à l'élasticité de l'adjectif qui recouvre des éléments très divers allant des termes les plus spécialisés (artère *fémorale*, acide *sulfurique*), aux plus extensifs comme *bon* ou *brave*, qui perdent leur sens propre dans le discours, pour ne servir qu'à souligner celui du substantif : un *bon* médecin, un *bon* professeur, signifiant *bon en tant que* médecin, professeur, etc.

En plus de sa signification propre, l'adjectif, destiné à parler de substantif, reste très dépendant de son support nominal et a donc un mode de qualification particulier, avec une signification principale et une signification secondaire («relationnelle»). (*Infra*, I. B et C).

■ Problèmes syntaxiques posés par les divers rôles que l'adjectif peut avoir dans la phrase : depuis sa fonction épithétique, primitive — prototypique d'un certain point de vue (*Infra*, III, C) — jusqu'à sa fonction prédicative et appositive. *Cf.* aussi (III, A et B) la différenciation entre l'épithète simplement **rhétorique** ou au contraire **déterminative**.

I — MODE DE SIGNIFICATION

A — Le rapport substance / qualité

À la base de la classification des deux parties du discours «majeures» qui nous intéressent ici, il y a, comme l'on sait, l'idée aristotélicienne que le monde est composé de choses (substances) qui ont certaines propriétés (accidents), ce qui correspond, sur le plan grammatical, à l'opposition substantif / adjectif, qui reste étonnamment stable malgré de nombreuses remises en question, comme nous le verrons.

Cette classification, qui a commencé à se mettre en place dès le début du XIIe siècle (Colombat 1992a : 110), a fini par supplanter complètement au XVIe siècle la première division nominale entre noms **propres** et noms **appellatifs** (substance particulière /

substance commune) ; répartition à laquelle il faut ajouter une troisième «espèce» de nom, l'adjectif, sous-classe du nom commun, mais pouvant être également adjointe aux noms propres.

1 — On constate une grande permanence, en dépit des discussions et ajustements terminologiques, concernant ces deux catégories qui s'entrecroisent depuis deux millénaires. Parmi les mises en question les plus récentes on peut citer : 1) le *substantif épithète* (Noailly 1990) qui montre la tendance actuelle à créer des expressions du type *arbre symbole*, *homme mystère*, dans lesquelles le deuxième substantif joue le rôle d'un adjectif qualifiant, 2) une étude de Kircher-Durand (1989) sur la dérivation nominale en latin, faisant apparaître que les suffixes nominalisateurs ne distinguaient pas les deux classes, et 3) un article de P. de Carvalho (1986), signalant que l'adjectif pouvait avoir en latin une fonction de désignation comme le substantif[3].

C'est la concordance de différents facteurs qui peut sans doute expliquer les raisons de cette stabilité au cours des siècles : i) la correspondance du plan extra-linguistique, ontologique — mode du «subsistant par soi» et mode de «l'adjacence» (*A et D* : 35) — et du plan sémantique. ii) Les particularités syntaxiques qui en découlent, l'adjectif étant obligatoirement en relation d'épithète ou d'attribut avec son support substantif. iii) Les variations morphologiques, très marquées en latin pour l'adjectif qui s'adapte aux trois genres (*bonus, bona, bonum*, etc.).

2 — Les discussions médiévales sur les parties du discours ont porté pour l'essentiel sur l'ambiguïté du terme **substance**, souvent confondue avec le mode, ou employé pour **essence**, ainsi que sur «l'énigme» des noms de qualités qui ont la forme d'un substantif et le sens d'un adjectif.

La substance considérée en elle-même, abstraction faite de ses «propriétés accidentelles»[4], est illustrée chez Aristote (*Catégories*, chap. IV), en tant que substance commune, par les noms **appellatifs**. À côté de cette substance première, la substance par excellence, qui est sujet et ne peut jamais être prédicat, Aristote distinguait la substance seconde qui peut être représentée, par exemple, par la substance qualifiée[5] (*blancheur*), et la qualité pure (*blanc*).

Mais, si l'on y regarde plus près, des termes comme *blancheur* sont des **substantifs** d'un type un peu particulier, puisqu'ils ne signifient pas une **substance** et qu'en fait, on ne les trouve que «dans les catégories soumises aux accidents», comme l'ont fait remarquer très tôt de nombreux grammairiens-philosophes. C'est pour cette raison que Scaliger (1540) propose de modifier la terminologie habituelle en qualifant le nom de **substantif fixe (fixum)** pour désigner ce qui ne subit «aucun changement lorsqu'une autre chose lui est soumise». Terme lui aussi équivoque, parce que pouvant signifier «indéclinable» (versus «mobile»), qu'il proposera finalement de remplacer par **nom essentiel** face aux **accidentels** ou **dénominatifs**. (*A. et D.* : 53-54).

3 — Selon une autre démarche (*cf.* Delesalle 1992 : 147-149), qui ne part pas d'idées abstraites ou d'un monde idéal, mais du monde sensible, du «donné immédiat», des choses modifiées (pour accéder au substantif et à la chose elle-même), on prétend «qu'on ne peut parler des choses qu'en leur donnant des qualités» (Girard, 1947)[6]. C'est ce qu'exprime Dumarsais (1750)[7] lorsqu'il écrit : «nous ne connaissons point les substances en elles-mêmes, nous ne les connaissons que par les impressions qu'elles font sur nos sens.»

De même, plus proche de nous, O. Jespersen (1971 : 88) estime que l'on appréhende les **substances** par leurs **qualités**, et que ce sont elles qui constituent la seule réalité ; la substance ou «substrat» des diverses qualités serait «une pure fiction que nos habitudes de pensée rendent plus ou moins nécessaires». La substance peut donc être considérée, de ce point de vue, comme une somme de qualités (Rémi-Giraud 1991 : 163).

4 — La confusion vient en fait de ce que l'on emploie le terme **substance**, non seulement pour nommer «la substance commune», mais également pour nommer ce qui se trouve dans les «**modes**», dans les qualités, dans ce qui est vu comme un **accident** (l'adjectif qualificatif), et que l'on abstrait des objets ou des individus qualifiés : c'est le **fait d'être** *blanc* qui est appelé *la blancheur*, le **fait d'être** *sage*, *la sagesse*, etc.

Si l'adjectif est donc considéré comme **signifiant** — c'est-à-dire ici désignant **aussi** la substance — alors le nom qui en est dérivé sera dépourvu de ce qui est la marque de l'adjectif, la **connotation** (*infra*, I, C), pour ne renvoyer qu'à la seule qualité. Rappelons à ce sujet que dans la tradition grecque, tout ce qui exprime la qualité, l'adjectif comme le substantif dérivé, est réuni par Aristote dans une même classe, les deux catégories étant encore mal différenciées grammaticalement[8].

Quoi qu'il en soit, la **substance** première étant, selon les termes d'Aristote, ce qui n'est «ni dans un sujet, ni n'est dit d'un sujet», est donc d'abord ce qui existe à l'état séparé, indépendant, contrairement à l'**accident**, à la qualité, définie justement par sa corrélation avec la substance, sa dépendance : «dans quelque énoncé que puisse se trouver le nom adjectif, il faut qu'il y ait un substantif, exprimé ou non, concordant avec l'adjectif»[9].

Ce qui prépare une hiérarchie entre substantif et adjectif, car 1) le premier peut demeurer autonome, alors que le second a toujours besoin de l'appui du substantif, qui doit toujours être «au moins virtuellement» présent ; 2) étant une catégorie susceptible d'avoir des emplois prédicatifs, l'adjectif est hiérarchiquement subordonné au substantif, c'est lui qui s'y rapporte et non l'inverse.

B — Les deux composantes de la signification

«Comment *grammairien* est une substance et une qualité»[10]. Les interrogations des commentateurs d'Aristote au Moyen Âge ont fait beaucoup avancer la réflexion sur l'adjectif et les noms abstraits qui en dérivent. Généralement caractérisé comme signifiant la qualité par opposition au substantif, on se demandait alors comment l'adjectif pouvait signifier «la substance **avec** la qualité».

Un exemple d'Aristote souvent analysé est l'adjectif substantivé *grammairien* (*grammaticus*), qui signifie proprement la qualité de celui «qui sait la grammaire» et qui renvoie par ailleurs «de manière indéterminée» à la substance, ici l'individu qui possède cette qualité. — *Cf.* à ce sujet les réflexions de Port-Royal s'interrogeant sur le statut des noms de métier (*A. et D.* : 85) — En étendant le raisonnement à de véritables adjectifs, souvent employés au neutre au départ, comme *album* (*blanc*), on arrive à la même analyse de la signification divisée entre la **désignation** d'une chose blanche, et la **signification**, ou description de la *blancheur*, comme on le fait, par exemple, dans l'analyse sémique.

Pour éviter toute équivoque entre les deux composantes de la signification, le terme **connotatif** signifiant «quelque chose de façon première et autre chose de façon seconde» (Ockham)[11], une hiérarchie a dû être introduite entre substance et qualité, même si l'accord ne s'est pas fait tout de suite sur la priorité à donner à l'un ou à l'autre ; de sorte que l'adjectif signifie **principalement**, et directement (*per se*) la qualité, et **secondairement**, «obliquement», (*per aliud*) la substance qui en est le support : *blanc* (*albus*), signifie d'abord la couleur et réfère ensuite à un objet blanc. (Rosier 1992 : 88 et Colombat 1988b : 10).

C — La connotation

C'est cette «manière» de signifier particulière à l'adjectif, empruntée à la logique scholastique, qui sera reprise, commentée et appelée **connotation** par les grammairiens de Port-Royal : «ce qui fait qu'un nom ne peut subsister par soi-même est quand, outre sa signification distincte, il en a une autre qu'on peut appeler **connotation** d'une chose à laquelle convient ce qui est marqué par la signification distincte» (G.G.R., II, 2, p. 78)[12].

L'adjectif a donc deux significations : «l'une **distincte** qui est celle de la forme, l'autre **confuse** qui est celle du sujet». La signification distincte de *rouge* est la *rougeur*, mais il la signifie en marquant confusément le sujet de cette rougeur, qui doit être sous-entendu. C'est donc moins ce que l'adjectif signifie qui compte, que la façon dont la qualité est exprimée.

Dans leur distinction entre substantif et adjectif, Arnauld et Lancelot expliquent longuement que c'est la connotation «qui fait l'adjectif», car les substantifs peuvent aussi signifier «des accidents» (*rougeur*, *dureté*) et les adjectifs des «substances» (les adjectifs relation *humain*, *terrestre*, etc.), l'essentiel étant dans la «manière» de signifier (*infra*, D).

La connotation est donc cette signification «confuse», abstraite, purement relationnelle, cet «appui nécessaire sur d'autres noms», qui marque la dépendance de l'adjectif vis-à-vis de tous les supports possibles (*blanc* pourra se dire d'un homme, d'une maison, d'un cheval, etc.).

En d'autres termes et de façon plus générale, on pourrait dire que l'adjectif et le substantif dérivé (*blanc / blancheur*, *honnête / honnêteté*, etc.) ont le même signifié si l'on excepte les traits contextuels ou relationnels ; mais alors que le premier renvoie ou réfère à un support, l'individu porteur de la qualité, et qu'en même temps, il signifie (= décrit) cette qualité, le substantif dérivé est détaché de ce support et ne s'intéresse qu'à l'*intension*, au concept ou à la référence virtuelle. (*Cf.* sur ces notions Kleiber (1981 : 18-30) et Martin (1983 : 64-74).

D — Les noms de qualité

Appelés «**accidentels abstraits**» dans la terminologie médiévale, les noms de qualité créent une difficulté supplémentaire dans la classification, déjà difficile, des parties du discours. On est ici face à une «discordance» entre la **forme** substantive, et le **contenu** traditionnellement réservé à l'adjectif (l'expression de la qualité). On est proche également de l'adjectif substantivé comme *le beau*, *le vrai*, etc, qui reste malgré tout dans le système adjectival : «**le beau**, c'est la totalité des supports pouvant être dits beaux»[13], alors qu'avec la *beauté*, on passe dans la catégorie du substantif, qui exprime la notion «considérée en soi», indépendamment de son support.

On est loin de l'abstrait avec un autre type de catégorie intermédiaire, qui consiste à substantiver l'adjectif en le référant à un support très général, qui peut facilement faire l'objet d'une ellipse (*un courageux*, *un excessif*, etc.), l'individu étant alors repéré par sa qualité dominante. *Cf.* dans la Grammaire de Port-Royal (II, 2, 1968 : 48-51) : «il y a une autre sorte de noms qui passent pour substantifs quoiqu'en effet ils soient adjectifs, puisqu'ils signifient une forme accidentelle, et qu'ils marquent aussi un sujet auquel convient cette forme.»

Le choix de la structure grammaticale, la syntaxe, a son importance ici puisque selon que l'on exprime la qualité par un nom ou par un adjectif on peut privilégier soit le support sujet, soit la qualité elle-même (*Pierre est honnête / l'honnêteté de Pierre*).

i) La séquence progressive courante, l'ordre déterminé / déterminant, marque simplement la présence de la qualité relativement au sujet. En syntaxe guillaumienne, génétique, on dirait que l'adjectif dans l'étape prédicative est, par définition, «en attente de support», inséparable du sujet. Pour Le Maréchal[14], il y a dans ce cas une orientation vers le «porteur» de la qualité (le sujet est «*caractérisé par X*»), par opposition, dans la structure nominale, à une orientation vers le *fait d'avoir* telle qualité.

ii) Quand c'est donc le substantif abstrait qui devient sujet, ce n'est plus le support qui est privilégié, mais le fait même d'avoir cette qualité. En s'éloignant du sujet, le substantif «s'objectivise», et on peut arriver alors à des énoncés dans lesquels le support semble perdu de vue : ce sont des énoncés généraux, comme les maximes et les proverbes,

qui expriment la notion en soi. Cependant, le substantif abstrait, trop insaisissable, est rarement appréhendé dans une telle généralité, il est le plus souvent ramené à un support, et accompagné d'une précision (déterminant ou préposition **de**: **son**, **cette** *honnêteté*, l'*honnêteté* **des** *parlementaires*...). Selon Dumarsais (1750, art. *adjectif* de l'*Encyclopédie*), le substantif de qualité est un terme **abstrait** et **métaphysique**, «qui énonce un concept particulier |...| comme si le mot était le nom d'un être réel et subsistant par lui-même |...| c'est un **nom substantif par imitation**».

Pour ce qui est de l'antériorité adjectif/substantif abstrait (*blanc / blancheur*), il semble admis[15] que, la «fonction primaire de *blanc* étant de servir de prédicat», ce n'est qu'ensuite qu'il peut prendre la forme nominale (Kleiber 1981: 103). L'adjectif est donc le relais indispensable pour passer à l'expression substantive de la qualité: «il est impossible qu'une langue possède la notion de *gentillesse*, si elle ne possède pas d'expression qui ait la fonction de *est gentil*, mais elle pourrait avoir *est gentil*, sans avoir *gentillesse*.»[16]

II — MODIFICATIONS CONCERNANT L'EXTENSION ET LA COMPRÉHENSION

La recherche concernant le type de modification apportée par l'adjectif a conduit au XVIIe à une première grande distinction entre 1) les adjectifs qui modifient en qualifiant, c'est-à-dire qui affectent la *compréhension* du terme (les traits sémantiques qu'il renferme), et 2) les adjectifs qui modifient en déterminant son *étendue*, son champ d'application[17].

Distinction qui aura un grand retentissement en sémantique logique avec le développement des deux notions d'*extension* et de *compréhension* (ou *intension*). En linguistique guillaumienne, on utilise la notion d'*extensionalité* pour désigner l'*extension* hors énoncé, et d'*extensité* (qui comporte une idée de quantification) pour désigner «la quantité d'êtres ou d'objets auxquels le syntagme nominal est appliqué» (Wilmet 1986: 47). On peut rapprocher cette dernière notion de ce que Beauzée a appelé le *degré d'étendue* (*cf.* Auroux: 171).

1 — Pour les grammairiens de Port-Royal la restriction d'une idée peut se faire en lui ajoutant une autre idée «distincte et déterminée» (*triangle / triangle rectangle*), ou bien seulement une idée «distincte et indéterminée» (*triangle / quelque triangle*). D'autre part, une modification dans la compréhension d'une idée peut entraîner une modification dans son *extension* (considérée ici comme une simple variante d'*étendue*).

C'est Beauzée, dans l'*Encyclopédie méthodique* (1782), qui a donné une formulation mathématique à la loi dite «loi de Port-Royal», selon laquelle *extension* et *compréhension* varient en fonction inverse: «moins il entre d'idées partielles dans celle énoncée par le nom appellatif, plus il y a d'individus auxquels elle peut convenir; et plus, au contraire, il y entre d'idées partielles, moins il y a d'individus auxquels la totalité puisse convenir |...| tout changement fait à la compréhension d'un nom appellatif, entraîne un changement contraire dans la *latitude de l'étendue*» (cité par Auroux: 167).

L'*étendue* des grammairiens de Port-Royal a été remplacée par la notion quantitative d'*extension* définie comme «la quantité d'individus concernés» (Beauzée parle de *latitude d'étendue*), de même que la *compréhension* d'une idée a été comprise comme «la quantité d'idées partielles contenues dans cette idée» (Auroux 1992: 166).

2 — La loi dite «loi de Port-Royal» a été diversement interprétée. Pour Destutt de Tracy (1803)[18], toute modification de l'*extension* de l'idée doit précéder la modification de sa *compréhension*, ainsi dit-il «vous ne joindrez pas l'adjectif *pauvre* à l'idée *homme* avant d'avoir exprimé à quels individus ce mot s'applique |...| car avant de rien ajouter à une idée, il faut l'avoir rigoureusement circonscrite», alors que pour Beauzée, il semble que ce soit l'inverse, car l'augmentation de la *compréhension* peut aussi modifier l'*extension*. Benoni Debrun (1800)[19] qui divise les adjectifs en qualifiants et quantifiants, précise qu'une «nouvelle qualité augmente directement la *compréhension* du nom»: à cause de

cela «il devient applicable à moins d'objets, et son *extension* se trouve restreinte, du moins indirectement»[20]. Il laisse simplement entendre que la restriction de l'*étendue* par un déterminant ne peut se faire que de manière vague, ce qui implique donc une «hiérarchie dans les spécifications», la restriction se faisant surtout par l'énoncé des qualités.

3 — Les deux types d'adjectifs, ceux qui concernent l'*extension* et ceux qui concernent la *compréhension* d'un substantif, ayant en commun le fait d'être des «**modificateurs**» du nom, vont être réunis par Beauzée, et une nouvelle organisation des parties du discours va apparaître. D'autant plus que dans l'analyse de la proposition, on sépare les mots à fonction référentielle (noms et pronoms), des mots qui servent à fixer, à «déterminer» cette référence (adjectifs et verbes)[21].

C'est ainsi que l'adjectif, pour la première fois depuis l'antiquité grecque, va donc être détaché de la catégorie nominale, pour être regroupé dans un premier temps, avec celle des déterminants. Beauzée, dans sa *Grammaire générale* (1767, I: 292-294) classe, d'un côté les adjectifs «**physiques**» (du grec *physis* renvoyant à *natura*), ainsi nommés «parce qu'ils expriment une idée partielle de la nature totale énoncée par l'ensemble de l'adjectif avec le nom appellatif» (les adjectifs «qualificatifs» des grammaires); et d'un autre côté, une deuxième espèce d'adjectifs qui, «sans modifier la compréhension, déterminent seulement l'étendue...», qu'il appelle *article*, et sous l'étiquette de laquelle il range les «articles indicatifs», *le*, *la*, *les* et les «articles connotatifs». Ce qui correspond, avec de multiples sous-divisions, à l'ensemble des **déterminants** actuels (*cf.* Wilmet 1986: 25-28).

4 — En fait le grammairien, successeur de Dumarsais à la rédaction des articles de l'*Encyclopédie*, a repris, en la corrigeant et en la critiquant (parce que trop proche de la philosophie et sans «utilité dans la logique grammaticale»), l'opposition de Dumarsais entre adjectifs *physiques* et *métaphysiques*.

Les premiers ont été appelés ainsi en raison des «impressions que les objets physiques font sur nos sens» par exemple: *blanc*, *doux*, *aigre*, etc., les seconds parce qu'ils réclamaient, outre les impressions faites sur les sens, un travail de l'esprit: «*mon*, *ma* |...| sont aussi des adjectifs *métaphysiques* qui désignent un rapport d'appartenance et non une qualité physique et permanente des objets. De même *grand* et *petit*, car un corps, quel qu'il soit, n'est ni grand, ni petit en lui-même, il n'est appelé tel que par rapport à un autre corps» (*Principes de Grammaire* (1751)[22]. *Cf.* nos adjectifs syncatégorématiques dont le sens dépend du substantif auquel ils se rapportent[23].

Quoi qu'il en soit, en faisant comme il l'a soutenu avec force, des adjectifs «une espèce différente des noms», et en isolant la catégorie des déterminants, Beauzée a contribué à un bouleversement notable dans le classement des parties du discours, qui aboutira progressivement à faire de l'adjectif qualificatif une catégorie autonome[24]. Et cela compte tenu également d'autres propositions de classement, partant d'un processus d'analyse tout différent, comme celui de Buffier (1709) pour lequel l'adjectif «oscille entre nom adjectif et modificatif du nom», ou de Condillac (1746) pour lequel l'adjectif qualificatif tend à être isolé (*cf.* Delesalle 1992: 145-151).

III — L'OPPOSITION ÉPITHÈTE / ATTRIBUT

A — Différenciation de l'adjectif et de l'épithète

Ce sont des considérations plus rhétoriques que grammaticales qui ont été à l'origine de la notion d'*épithète* dont on trouve la description dans les chapitres de la *Rhétorique* (livre III) d'Aristote consacrés aux caractéristiques du style (*cf.* Lallot 1992: 26-34 et Berlan 1992: 182-185).

Aristote y insiste sur le caractère «surajouté» «superflu», ornemental de l'*epitheton*, jouant uniquement le rôle «d'amplification du signifiant», mais il précise en même temps que c'est un ornement dont il faut faire un usage modéré, qui doit être approprié, en

harmonie avec le propos, et choisi à «bon escient». Recommandations diversement suivies par la suite, on s'en doute, selon les interprétations données à la notion. C'est ainsi que, dans les répertoires d'épithètes, on peut rencontrer, suivant Berlan (1992 : 185), sans différenciation tous les adjectifs désignant, conformément à la définition de l'*Encyclopédie*, «ce qu'il y a de particulier et de distinctif dans les personnes et les choses». Ce qui fait que l'on peut trouver des épithètes très déterminatives et spécialisées (artère *aorte*), à côté de simples adjectifs évaluatifs, dans le répertoire de Daire (1759), qui s'adresse, il est vrai, non seulement aux poètes, mais aussi aux «jeunes gens qui entrent dans la carrière des sciences» (*cf.* aussi Quemada 1968 : 60, 324).

Quand l'épithète s'ajoute à un nom propre et sert de surnom — «*le grand Ajax*», «*le bouillant Achille*», «*le cruel Caligula*» — elle peut être analysée comme simplement expressive, mais d'un point de vue plus grammatical, on peut y voir également un rôle de désambiguïsation de la référence : «les noms propres sont exposés à l'homonymie et l'ambiguïté qui en résulte n'est levée que par l'adjonction au nom d'un adjectif.»[25] L'on constate donc une première hésitation entre l'épithète qui identifie «en nommant le trait caractéristique», et la recherche d'expressivité ou de «compatibilité» sémantique (*tempête violente* est acceptée, mais pas *tempête orageuse*). Hésitation que l'on retrouve dans le choix des deux exemples de type différent cités dans l'article épithète du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) : *nuit obscure*, épithète «de nature», qui reprend un sème déjà contenu dans le substantif, et *pays froid*, au contraire, épithète à valeur distinctive, classifiante.

D'où la différenciation entre **épithète** et **adjectif** proposée par Dumarsais et reprise dans Trévoux (1752) : «il semble que l'adjectif soit destiné à marquer les propriétés physiques et communes des objets et que l'épithète désigne ce qu'il y a de particulier et de distinctif dans les personnes et dans les choses, soit en bien, soit en mal : Louis le Bègue, Philippe le Hardi, Louis le Grand, etc...»

Elle a été commentée et aménagée à la fin du siècle par Marmontel dans ses *Éléments de Littérature* (1786). Influencé par les analyses de Port-Royal, et l'opposition sémantico-logique utilisée pour distinguer les relatives *explicatives* des *déterminatives*, il semble rapprocher l'épithète *rhétorique* de l'adjectif *explicatif*[26] : «en éloquence et en poésie, on appelle *épithète* un adjectif sans lequel l'idée principale serait suffisamment exprimée, mais qui lui donne plus de force ou plus de noblesse.»

Dans le même esprit, Roubaud, dans ses *Synonymes français*, (1785) complète également les définitions de Dumarsais en précisant nettement que l'épithète n'est que «placée auprès du sujet», et non comme l'adjectif «liée au sujet» ; elle appartient à la poésie et à l'éloquence qui exigent «une certaine abondance de paroles», alors que l'adjectif appartient «à la grammaire et à la logique qui veulent qu'on dise tout ce qu'il faut, et qu'on ne dise que ce qu'il faut [...] l'idée de l'adjectif est «nécessaire», tandis que l'*épithète* «n'est qu'utile, et sert à l'agrément et à l'énergie du discours»[27].

B — L'épithète rhétorique

L'épithète rhétorique n'apportant pas de modification importante, n'a, par conséquent, aucune incidence sur l'extension du substantif (*la pluvieuse Bretagne*, *l'aride grammaire*) qu'elle ne restreint pas, contrairement aux autres adjectifs : «quelquefois l'adjectif s'emploie uniquement pour exprimer une qualité qui, étant déjà renfermée dans la notion même du substantif, convient à tous les être désignés par ce substantif et n'en restreint point l'étendue, comme quand on dit l'*homme mortel*.»[28]

Cela est à rapprocher de l'opposition utilisée par Port-Royal (Logique, I, 8) pour distinguer les propositions relatives *explicatives* (non informatives) des *déterminatives* (qui restreignent l'extension de l'antécédent) : c'est la même chose de dire «un corps *transparent* et un corps *qui est transparent*». Ce qui est ajouté au nom peut s'appeler

seulement *explication* quand cela ne fait que développer ce qui était déjà impliqué dans sa signification, et *détermination* quand «ce qu'on ajoute à un mot général en restreint la signification [qui] ne se prend plus dans toute son étendue». Ce qui deviendra dans la *Grammaire* de Condillac (1775) une opposition entre les adjectifs «qui **déterminent**, et les adjectifs qui **développent**», comme *votre illustre frère* pour *votre frère qui est illustre*, (*cf.* Auroux : 173).

Roubaud (1785) analyse ainsi l'antéposition de l'adjectif, dans *savant homme / homme savant* : «lorsque vous dites «un» vous supposez que cet homme est savant ; et lorsque vous dites «un», vous assurez qu'il l'est [...].»

Si effectivement l'adjectif antéposé n'apporte en principe pas d'informations supplémentaires, il est normal alors que l'on antépose plus facilement ce qui est «supposé connu» (ou présupposé), et que l'adjectif se soude davantage au substantif pour former une unité sémantique[29].

La notion d'*explication*, issue comme nous l'avons vu de la *Rhétorique* d'Aristote, a une place assez marginale en français, et semble surtout représentée par des cas d'antéposition de l'adjectif qui ne changent pas l'extension du substantif. Ainsi l'exemple étudié par R. Martin (1986) *la police a arrêté les dangereux terroristes de l'OLX*, laisse entendre que tous les terroristes de *l'OLX* sont dangereux, car on pourrait difficilement ajouter une suite comme : *mais elle a laissé en liberté ceux qui ne le sont pas*, — ce qui serait possible en postposant l'adjectif —. Ici, effectivement l'adjectif antéposé, comme il a été dit ci-dessus, ne fait «qu'expliciter ce qui est virtuellement contenu» dans le groupe substantif : un *terroriste* est *dangereux* par nature, l'épithète venant simplement renforcer, «fixer» la référence du substantif. Sur les deux fonctions de l'adjectif antéposé, «fonction implicative» (tous les terroristes de l'OLX sont dangereux), et «fonction de pertinence» (en étant dangereux, les terroristes de l'OLX sont pleinement terroristes), voir R. Martin (1986 : 253-258).

C — Prédication et détermination

Alors qu'à l'origine, la fonction **prédicative** de l'adjectif semblait secondaire et «dérivée» par rapport à l'épithète, c'est grâce à ce rôle dans la proposition qu'il a acquis, chez les grammairiens de Port-Royal, la troisième place dans l'énoncé canonique (*sujet — copule — attribut*), et qu'il est donc devenu une partie du discours à part entière.

Pourtant, sans aller jusqu'à prétendre comme dans la grammaire humaniste, qu'il n'y a de «construction adjectivale qu'épithétique» (Colombat 1992b : 16), on pourrait être tenté de considérer l'attribut comme une fonction non prototypique de l'adjectif. S. Rémi-Giraud (1991 : 160) estime, par exemple, que l'adjectif trouve sa «bonne fonction» et «la réalisation syntaxique la plus immédiate de son incidence externe» dans l'épithète, étant donné qu'il implique «l'antériorité logique» du substantif.

Effectivement, la tradition occidentale semble avoir eu des difficultés avec la fonction d'attribut, car étant défini d'abord par l'adjonction au substantif, l'adjectif ne pouvait se trouver en position prédicative.

Mais d'un point de vue logique, conformément à l'analyse de Port-Royal précisée ci-dessus, l'épithète peut être considérée comme résultant d'un «jugement préalable à la formulation de l'énoncé»[30]. De même, pour P. Imbs (1951 : 152) l'épithète pouvait être vue comme «le résultat d'une attribution prédicative antérieure».

On est donc en présence de deux attitudes correspondant aux deux principales fonctions de l'adjectif. Alors que l'**épithète** peut souvent avoir un rôle informatif ou déterminatif, et qu'il contribue donc à la référence, à la désignation, l'**attribut** n'a pas la vocation de désigner, mais essentiellement (Basset 1991 : 248) «d'attribuer une propriété (non inhérente)» à une réalité déjà repérée.

Notes

1. Condillac, E. de (1746). *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Paris, P.U.F., 1947, cité par Delesalle (1992 : 148).
2. Pour les articles de cette revue souvent cités, et qui ont constitué la base de ce travail, le nom de l'auteur suivi de la page sera mentionné une première fois, puis pour abréger, les renvois se feront dans les notes.
3. Les deux dernières références ont été empruntées à B. Colombat 1992a : 119-120.
4. Lyons, J. (1970) *Linguistique générale*, : 209, 212.
5. Ainsi que par des universaux (le genre, l'espèce) qui ne se situent que par rapport aux substances premières. *Cf.* Le Blond, J. M. (1939) : *Logique et méthode chez Aristote*, Paris, Vrin.
6. *Les vrais principes de la langue française*, cité par S. Delesalle 1992 : 147.
7. *Principes de Grammaire*, cité par S. Delesalle 1992 : 153.
8. Avec cependant la remarque importante concernant la dérivation (les relations «paronymiques») *blancheur* —> *blanc*, ainsi que le signale J. Lallot : 28.
9. Scioppius, *Grammaire Philosophique*, cité par Lecointre : 130.
10. *Cf.* I. Rosier : 79.
11. *Cf.* I. Rosier : 89-90.
12. *Cf.* Delesalle : 143-144.
13. *Cf.* Moignet (1981) : 43-44.
14. Dans l'optique de la théorie de l'énonciation, Le Maréchal (1989, chap. I et 1992 : 236-240).
15. Cela a été vérifié également dans l'acquisition du langage par F. François (1977 : 144).
16. Searle (1972 : 169) cité par Kleiber (1981 : 104).
17. Pour mettre l'accent sur le rôle de modificateur de l'adjectif, et sous prétexte que les adjectifs «n'ajoutent» pas toujours, mais «retranchent ou restreignent», Destutt de Tracy (1803) a proposé de remplacer *adjectif* par *modificatif*. Mais «joindre à une idée, même une restriction, c'est encore ajouter un élément», reconnaît-il.
18. Cité par Auroux : 173.
19. Cité par Auroux : 174.
20. Mais il ne parle pas de variation inversement proportionnelle (Auroux : 175).
21. *Cf.* Auroux : 161.
22. Cité par Delesalle : 153.
23. Sur les adjectifs catégorématiques et syncatégorématiques, *cf.* G. Kleiber (1981 : 39 et suivantes) et R. Martin (1986 : 248).
24. Colombat, 119.
25. Apollonius, Synt. I, Ë 65 : 56, 6 Uhlig., cité par J. Lallot : 31.
26. Comme le fait remarquer F. Berlan : 192.
27. Cité dans Berlan : 195.
28. Ayer, *Gram. Comp. de la Lang. fr.*, éd. 1882, cité dans *A et D*, lexique historique : 159.
29. Colombat 1992b : 16 et Berlan 1992 : 196.
30. *Cf.* O. Ducrot (1972) : *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, p. 197.

RÉFÉRENCES

ARNAULD, A. et P. NICOLE (1662) : *La logique ou l'art de penser*, Paris, Flammarion, 1970.

ARNAULD, A. et C. LANCELOT (1660) : *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Republications Paulet, 1969, II, 2 § 14.

AUROUX, S. (1992) : «La catégorie de l'adjectif et les déterminants : l'apport de Beauzée», *H.E.L.*, t. 14, fasc. 1, pp. 159-179.

BASSET, L. (1991) : «Entre épithète et attribut», *À la recherche de l'attribut*, P.U.L., pp. 237-260.

BARTNING, I. et M. NOAILLY (1993) : «Du relationnel au qualificatif», *L'information grammaticale*, n° 58, pp. 27-32.

BERLAN, F. (1992) : «L'épithète entre rhétorique, logique et grammaire au XVIIIe siècle», *H.E.L.*, t. 14, fasc. 1, pp. 181-209.

COLOMBAT, B. (1988a) : «Les 'parties du discours' et la reconstruction d'une syntaxe latine au XVIe siècle», *Langages*, n° 92, pp. 51-64.

COLOMBAT, B. (1988b) : «Présentation : Éléments de réflexion pour une histoire des parties du discours», *Langages*, n° 92, pp. 5-10.

COLOMBAT, B. (1992a) : «L'adjectif dans la tradition latine : vers l'autonomisation d'une classe», *H.E.L.*, t. 14, fasc. 1, pp. 101-122.

COLOMBAT, B. (1992b) : «L'adjectif : perspective historique et typologique. Présentation», *H.E.L.*, t. 15, fasc. 1, pp. 5-22.

DELESALLE, S. (1989) : «De l'adjectif : lecture d'une grammaire», *DRLAV*, 41, pp. 169-189.

DELESALLE, S. (1992) : «Les grammaires du français à l'âge classique : 'Adjectif' et l'adjectif», *H.E.L.*, t. 14, fasc. 1, pp. 141-158.

IMBS, P. (1951) : «Remarques sur la fonction épithète», *Mélanges Dauzat*, pp. 146-166.
JESPERSEN, O. (1971) : *La philosophie de la grammaire*, Paris, Minuit.
KLEIBER, G. (1981) : *Problèmes de référence : Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
LAGARDE, J. P. (1988) : «Les parties du discours dans la linguistique moderne et contemporaine», *Langages*, n° 92, pp. 93-106.
LALLOT, J. (1988) : «Origines et développement de la théorie des parties du discours en Grèce», *Langages*, n° 92, pp. 11-23.
LALLOT, J. (1992) : «L'adjectif dans la tradition grammaticale grecque», *H.E.L.*, t. 14, fasc. 1, pp. 25-35.
LECOINTRE, C. (1992) : «L'adjectif et la constitution de l'énoncé dans la grammaire, Sanctienne», *H.E.L.*, t. 14, pp. 103-140.
LEMARÉCHAL, A. (1992) : «Le problème de la définition d'une classe d'adjectifs ; verbes-adjectifs ; langues sans adjectifs», *H.E.L.*, t. 14, fasc. 1, pp. 223-242.
LYONS, L. (1970) : *Linguistique générale*, Paris, Larousse.
MARTIN, R. (1983) : *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
MARTIN, R. (1986) : «Le vague et la sémantique de l'adjectif», *Quaderni di Semantica*, vol. VII, n° 2.
MOIGNET, G. (1981) : *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
MURAT, M. (1979) : «Le nom adjectif et substantif», *Le français moderne*, 4, t. XLVII, pp. 335-352.
NOAILLY, M. (1990) : *Le substantif épithète*, Paris, PUF.
QUEMADA, B. (1968) : *Les dictionnaires du français moderne*, Paris, Didier.
QUEMADA, B. (1971) : «À propos de la néologie : essai de délimitation des objectifs et des moyens d'action», *Banque des Mots*, n° 2, pp. 137-150.
QUEMADA, B. (1981) : «Les noms des mots ou des noms pour les mots», Mélanges Busa R., *Linguistica Computazionale*, vol. 4-5, Pisa, pp. 203-223.
RÉMI-GIRAUD, S. (1991) : «Adjectif attribut et prédicat. Approche notionnelle et morpho-syntaxique», *À la recherche de l'attribut*, P.U.L., pp. 151-207.
RIEGEL, M. (1985) : *L'adjectif attribut*, Paris, PUF.
RIEGEL, M. (1993) : «Statut sémantique de l'adjectif qualificatif», *L'information grammaticale*, n° 58, pp. 5-10.
ROSIER, I. (1992) : «Quelques aspects de la diversité des discussions médiévales sur l'adjectif», *H.E.L.*, t. 14, fasc. 1, pp. 75-99.
WILMET, M. (1986) : *La détermination nominale*, Paris, PUF.